

Fiche de Liaison Service Animation Enfance Jeunesse

VILLE DE VALMONT

1 rue de la Mairie 57730 VALMONT

Fiche de liaison 2023 – 2024							
Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant		Né(e) le à		Sexe		Nationalité
					M 🗌 F 🗌		
Nom /prénom du responsable légal de l'enfant			Adresse		Numéro de téléphone d'urgence		
Fournir impérat	ivement les	s copies (des vacc	ins du carn	et de santé a	agrafe	r à ce document
Nom du <u>Médecin traitant</u>		Téléphone		Adresse		Spécialité	
Recommandations En cas d'accident o	·		sables d	e la structure	e sont autorisé	s à pre	endre toutes les
mesures nécessaire Je m'engage à vous Fait à Nom, prénom et s	es pour la se s signaler to	écurité, la ous chang	santé et ements n le,	la moralité d nodifiant les	le mon enfant. indications me	entionn	ées sur cette fiche.
Informations relatives : a) Aux vaccinations obl Copie des pages du ca	igatoires ou à arnet de santé	leurs contre	e-indication	s : ions, copie du	carnet de vaccina	ations, o	u attestation d'un

- b) Aux antécédents médicaux ou chirurgicaux ou à tout autre élément d'ordre médical considéré par les parents ou le responsable légal du mineur comme susceptibles d'avoir des répercussions sur le déroulement du séjour ;
- c) Aux pathologies chroniques ou aiguës en cours ; le cas échéant, les coordonnées du médecin traitant seront fournies. Si un traitement est à prendre durant tout ou partie du séjour, l'ordonnance du médecin devra être jointe et, s'il s'agit d'un traitement à ne prendre qu'en cas de crise, les conditions et les modalités d'utilisation des produits devront être décrites. Les médicaments seront remis au responsable de l'accueil dans leur emballage d'origine avec la notice d'utilisation. Les nom et prénom du mineur devront être inscrits sur l'emballage ;
- 2° D'un certificat médical de non-contre-indication lorsqu'une ou plusieurs activités physiques mentionnées à l'article 13 du décret du 3 mai 2002 susvisé sont proposées dans le cadre de l'accueil.